

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

RNCP N°14922

Le BTS Professions Immobilières a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier. Ce niveau de qualification est recherché par les branches professionnelles du secteur. Il atteste chez son titulaire la maîtrise d'un ensemble de connaissances et de compétences qui permettra de développer aptitudes et comportements professionnels adaptés.

Le BTS Professions Immobilières rend éligible son titulaire à la délivrance de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

Développer une capacité d'analyse et de synthèse
Assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur et un demandeur
Assurer l'administration de biens immobiliers collectifs ou privés et publics individuels
Mobiliser des compétences relationnelles, juridiques, techniques commerciales, comptables...

SECTEURS PROFESSIONNELS

- Agence immobilière
- Cabinet d'Administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative...)
- Bailleur social, organisme HLM
- Société de construction de maisons individuelles
- Société de promotion immobilière
- Entreprise ou collectivité qui gère un patrimoine immobilier

DÉBOUCHÉS

- Négociateur immobilier, Agent immobilier
- Gestionnaire de biens locatifs
- Gestionnaire de copropriété
- Développeur foncier

POURSUITE D'ÉTUDES

Licence générale ou professionnelle, Master – Exemples :
• Licence professionnelle Métiers du droit de l'Immobilier
• Licence professionnelle Chargé de Gestion Patrimoniale
• Licence professionnelle Droit Gestion et Syndic de Copropriété



www.optima-formation.com

CONTACT

04 94 62 70 00
contact@optima-formation.com

LIEU DE FORMATION

15, Boulevard de Strasbourg
83 000 TOULON

ACCESSIBILITÉ PSH

Nous contacter

INSCRIPTION

Sur rendez-vous à partir de février N : Tests d'évaluation et entretien individuel

PRÉ-REQUIS

Diplôme validé de Niveau IV (Bac général, technologique, professionnel ou équivalent)

DISPOSITIF

En alternance : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise ; formation gratuite

En initial : formation payante
300€/mois
14 semaines de stage

Rythme : 2 jours de formation / 3 jours d'entreprise par semaine

DURÉE

Apprentissage : 1350 heures de Septembre de l'année N à Juin de l'année N+2

Professionalisation : 1200 heures d'Octobre de l'année N à Juin de l'année N+2

U1 - CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Maîtrise des techniques d'expression écrite
Entraînement d'analyse et de synthèse à partir de textes d'actualité
Exposé oral, analyse et résumé d'un texte

U2 - LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Compréhension de l'écrit et expression écrite : consolidation, extension et diversification des acquis linguistiques (spécifique immobilier)

U3 - CONSEIL EN INGÉNIERIE DE L'IMMOBILIER

Droit et veille juridique
Économie et organisation de l'Immobilier
Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

U4 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN FRANÇAIS ET EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Analyser une situation et proposer une communication adaptée
Construire et transmettre un message en adéquation avec le contexte professionnel
S'adapter à la situation de communication
Adopter une posture professionnelle justifiée par la situation proposée
Justifier ses démarches ou ses choix

U5 - TECHNIQUES IMMOBILIÈRES

U51 - TRANSACTION IMMOBILIÈRE

U52 - GESTION IMMOBILIÈRE

Gestion de copropriété
Gestion locative

U6 - CONDUITE ET PRÉSENTATION D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES & UNITÉ D'INITIATIVE LOCALE

Valoriser son expérience professionnelle, implication et degré d'autonomie acquis dans les activités menées
S'adapter et argumenter les connaissances techniques relevant du secteur d'activité
Mobiliser les compétences décrites dans le référentiel de certification dans le cadre de situations professionnelles
Témoigner de la maîtrise des compétences associées au thème d'Unité d'Initiative Locale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Apports théoriques sur la base du référentiel de l'Éducation Nationale

Formateurs professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu
2 BTS Blancs / an

EXAMEN FINAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ÉPREUVES ORALES

E4 - Communication Professionnelle en Français et en Langue Étrangère
Coef : 2 - Durée : 40mn

E6 - Conduite et Présentation d'Activités Professionnelles & UIL
Coef : 4 - Durée : 40mn

ÉPREUVES ÉCRITES

E1 - Culture Générale et Expression Française
Coef : 3 - Durée : 4h

E2 - Langue Vivante Étrangère : Anglais
Coef : 2 - Durée : 2h

E3 - Conseil en Ingénierie de l'Immobilier
Coef : 4 - Durée : 3h

E5 - Techniques Immobilières :

E51 - Transaction
Coef : 3 - Durée : 3h

E52 - Gestion
Coef : 3 - Durée : 3h